

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Alain Meylan, Daniel Zaugg, Anne Marie von Arx-Vernon, Beatriz de Candolle, Antoine Barde, Jacques Jeannerat, Guillaume Sauty, Ivan Slatkine, Serge Hiltbold, Francis Walpen, Nathalie Schneuwly, Gabriel Barrillier, Vincent Maitre, Fabiano Forte, Bertrand Buchs, Guy Mettan, Eric Bertinat, Michel Forni, Renaud Gautier et René Desbaillets

Date de dépôt : 1^{er} novembre 2011

Proposition de motion pour améliorer les conditions de circulations à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la complémentarité des modes de transport est inscrite dans la Constitution genevoise ;
- la politique pour fluidifier l'ensemble des modes de transport ;
- les difficultés pour relier les deux rives du lac pour l'ensemble des modes de transport ;
- que le pont du Mont-Blanc constitue un maillon fondamental et fragile de la structure du réseau routier genevois ;
- que les bus circulant sur le pont du Mont-Blanc en direction de Cornavin sont bloqués dans les bouchons, ce qui perturbe leur vitesse commerciale ;
- la cohabitation difficile entre cyclistes et piétons franchissant le pont du Mont-Blanc sur les trottoirs ;
- la profonde mutation du réseau TPG prévue le 11 décembre 2011 ;

invite le Conseil d'Etat

- à réaliser rapidement une étude sur les ondes vertes à Genève ;
- à mettre en œuvre des mesures de gestion du trafic permettant une amélioration de la fluidité pour le trafic faisant le « U » lacustre en direction de Lausanne et Evian ;
- à s'engager formellement pour un compromis sur le stationnement à Genève ;
- à s'engager formellement pour la concrétisation du projet de passerelle « mobilité douce » juxtaposée au pont du Mont-Blanc pour respecter les délais fixés afin d'obtenir des subventions fédérales ;
- à analyser et à démontrer au Grand Conseil la possibilité de créer un sas bus sur le pont du Mont-Blanc (direction rive droite) sans péjorer la fluidité du trafic privé ;
- à précéder toute intervention sur le pont du Mont-Blanc (par exemple la création d'une voie bus complète) d'une analyse de l'efficacité de la mesure précédente et ensuite, si nécessaire, de procéder à une enquête publique permettant de garantir les droits démocratiques de la population.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Afin de fluidifier l'ensemble des modes de transport, il est utile de mettre en œuvre des solutions pragmatiques permettant un développement complémentaire des modes de transport et une cohabitation harmonieuse entre ceux-ci.

Dans cette perspective, cette motion vise à proposer différentes mesures permettant d'améliorer les conditions de circulation à Genève pour répondre aux besoins de mobilité sans cesse croissants.

Il s'agit ici de mettre en œuvre des solutions qui ne visent pas à favoriser un mode de transport au détriment d'un autre. Vous constaterez que cette motion est un exemple de développement harmonieux des modes de transport car elle soutient des mesures visant à améliorer la mobilité à la fois du trafic privé, des transports publics et de la mobilité douce.

Partant, cette motion souhaite donner un signe clair aux Genevois que la politique de la mobilité doit être menée sur la base de consensus et non sur la base d'idéologies.

Le sas proposé pour les bus permet une mesure qui peut être mise rapidement en place en permettant d'offrir aux TPG une amélioration de leur vitesse commerciale, sensible sur ce point du réseau, sans trop diminuer la capacité dédiée au transport individuel dans le sens rive droite/rive gauche voire en l'améliorant dans le sens sortie rive droite direction aéroport.

A la lumière de cet exposé des motifs, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver un bon accueil à la présente motion pour permettre un développement harmonieux entre les différents modes de transport permettant ainsi de répondre aux besoins de tous les Genevois.